

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES

ECOTOURISME

Loango Lodge est de retour



Lire p. 7

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Le premier TGV africain



Le Maroc va faire figure de pionnier en Afrique en devenant le premier pays continental à accueillir un train à grande vitesse sur son sol. La première ligne ralliera Tanger à Casablanca en 2h10, soit deux fois plus vite qu'à l'heure actuelle... Un projet d'envergure qui est également un vivier d'emplois.

Lire p. 8

TRANSPORTS

L'étau se resserre !

Pour endiguer les trop nombreuses défaillances enregistrées ces dernières années du côté des compagnies aériennes nationales, les autorités en charge du secteur ont taillé dans le vif en interdisant de vol six d'entre elles. Retour sur les raisons qui ont justifié cette décision.

Lire p. 15

RÉGION

Gamba



Dans le cadre de la « Vision Gamba 2015 », le Plan de développement économique local du département de Ndougou est emblématique d'une réussite collective. Un projet qui poursuit des objectifs de diversification économique, mené en totale concertation avec les populations locales.

Lire p. 16

CONSOMMATION

L'iPhone 4S



On attendait le 5, nous devons nous contenter du 4S... D'où il ressort que derrière la ressemblance avec son devancier, le nouveau venu recèle cependant des innovations à découvrir. Une dernière offre en matière de testament pour le fondateur de la marque à la pomme.

Lire p. 22

Trouver des financements pour son entreprise



Le soutien à l'entrepreneuriat privé demeure une nécessité pour encourager les vocations. Aux côtés des banques, traditionnelles instances de financement, des organismes s'engagent en ce sens. Interview d'Alain Humen, directeur adjoint de l'Agence française de développement, qui revient sur la convention cadre récemment signée avec la BGFI Bank.

Lire p. 10

moovinternet

Surfez sans calculer.



<p>Forfait Jour 500F TTC 10Mo</p> <p>Envoyez «i» au 501</p>	<p>Forfait Hebdo 2500F TTC 75Mo</p> <p>Envoyez «i» au 507</p>	<p>Forfait Mois 10000F TTC 400Mo</p> <p>Envoyez «i» au 530</p>
---	---	--



Clé internet à 24 000 F + 1 mois gratuit*



ALIOS FINANCE

Les solutions de financement
dédiées aux professionnels

- CRÉDIT-BAIL
- CRÉDIT D'INVESTISSEMENT
- LOCATION LONGUE DURÉE



Recikham |

Gabon - Siège BP 63 - Quartier Glass
Tél 76 08 46 - Fax 76 01 03
email : gabon@alios-finance.com

www.alios-finance.com

ALIOS
FINANCE
GABON

Plus proches pour aller plus loin

EDITO

Les relations entre les entreprises du secteur privé et les organismes dont la vocation est de soutenir leur développement, au premier rang desquels les banques, sont au cœur d'une problématique qui dépasse largement les frontières du Gabon. Dans un contexte économique mondial où les incertitudes sont prégnantes, les entreprises nourrissent bien souvent des doutes quant à la réelle volonté d'accompagnement de leurs partenaires financiers. De leur côté, les établissements bancaires sont naturellement sensibles à l'évaluation des risques encourus, et par conséquent à leurs attentes en termes de rémunération. Rappelons qu'il en va pourtant d'un intérêt commun et que de l'investissement des uns dépendra la croissance des autres. Une logique que l'on peut d'ailleurs retourner dans les deux sens... Une chose est sûre, la période de l'Etat-providence a fait long feu et l'esprit d'entreprise doit plus que jamais être soutenu afin de booster la croissance du Gabon, dont le dernier rapport du FMI indique qu'elle devrait se situer autour de 5,6% en 2011, soit un résultat légèrement inférieur aux prévisions établies par les autorités du pays. Au menu également de ce numéro, le point sur les mesures prises récemment pour renforcer la sécurité aérienne sur le territoire national. Membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale et signataire du Code Cemac de l'aviation civile, le Gabon a décidé en juin dernier l'interdiction de vol de six des huit compagnies aériennes nationales, suite à un audit des compagnies aériennes nationales mené par l'Agence nationale de l'aviation civile. Une décision de bon sens au regard de la crédibilité de ce secteur dans le ciel gabonais, et bien entendu des enjeux humains. A lire également, un dossier sur la région de Gamba dont le destin est intimement lié aux activités pétrolières. Dans la perspective de préparer la période de l'après-pétrole, c'est la notion de développement durable qui prévaut aujourd'hui, portée notamment par le Plan de développement économique local qui rassemble les populations locales et les opérateurs pétroliers dans une même perspective de développement. Une notion de partenariat qui rappelle à quel point, en économie comme ailleurs, il est difficile de progresser seul.

A bientôt pour un prochain numéro.

JEAN-PIERRE PONT



Retrouvez-nous sur
www.economie-gabon.com

RÉDACTION

Directeur de la rédaction :
Johann Freixas +241 07 97 02 55
assisté de Stevie Mounombou

Secrétaire général de la rédaction :
Rebecca Ntsame +241 07 97 02 55
mtsame@economie-gabon.com

Secrétaire général de la rédaction :
Didier Bras

Directeur artistique : Jean-Noël Dubois

Webmaster : Prune Pont-Benoit

Ont participé à ce numéro : Diego Essandone,
Johann Freixas, Stevie Mounombou.

GESTION ET ADMINISTRATION

Directeur de la publication :
Bertrand Mickael Moundjoukou.

Assistante administrative et commerciale :
Mabelle Clothilde Ambani - +241 07 12 61 00
ambanimabelle@yahoo.fr

Chef de Publicité Gabon :
Esther Ludeau - +241 03 14 00 38 - e.ludeau@yahoo.fr

Co-gérants :
Jean-Pierre Pont - jeanpierrepont@gmail.com
Philippe Chandezon - pchandezon@yahoo.fr

Régie internationale :
MOBILITY MEDIA AGENCY : +33 6 83 14 43 08

INFORMATIONS LÉGALES

MOBILITY MEDIA AFRICA : Sarl au capital de 20.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R -
Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville Gabon - Editeur de : ECONOMIE GABON + - Récépissé de déclaration de
constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 Juin 2010 - Site Internet : www.economie-gabon.com
Impression : Groupe RICCOBONO 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy, France - Tirage : 10 000 exemplaires.

Sommaire



Laser

- Le Gabon a minima en 2012 p. 4
- Eau et électricité : le gouvernement met les bouchées doubles p. 4
- Loango Lodge est de retour p. 7
- Le premier TGV africain p. 8

Dossier

- Trouver des financements pour son entreprise p. 10
- Interview Alain Humen, directeur adjoint de l'AFD au Gabon p. 13

Transport

- Sécurité aérienne : l'état se resserre ! p. 15

Région

- Les plans de Shell pour l'après-pétrole p. 16
- Interview André Bisselo, professeur à l'université Omar-Bongo p. 19
- Gamba 2015 : un exemple de planification stratégique p. 20

Conso

- L'iPhone 4S p. 22
- Les bonnes tables d'*Economie Gabon* + p. 23

Union Gabonaise de Banque
Groupe Attijariwafa bank

CARTE CORPORATE

PRIVILÈGE
4066 1020 4925 0035
06/14

ÉLITE
4066 1120 4949 2826
05/14
VISA ELECTRON

La Carte bancaire des Grandes Entreprises
des Professionnels et des PME

www.ugb-banque.com

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le Gabon a minima en 2012

Face à la légère embellie apparue au lendemain de la crise financière mondiale, le gouvernement gabonais tablait sur une croissance de 5,8% en 2011. Une prévision quelque peu rabaissée dans le rapport « Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2011 » du Fonds monétaire international (FMI).

Le rapport publié par le FMI vient de livrer ses enseignements. Alors que le gouvernement gabonais entrevoyait 5,8% de croissance cette année, les prévisions de l'institution de Bretton Woods font plutôt état de 5,6% en 2011. Soit un résultat moins bon qu'en 2010 où la croissance était de 5,7%. « L'Afrique subsaharienne affiche des résultats macroéconomiques solides, de nombreux pays connaissant déjà des taux de croissance proches de leurs taux moyens d'avant la crise. Le ralentissement mondial n'a pas beaucoup touché les pays de la région jusqu'à présent, mais les risques de révision à la baisse des prévisions se sont accrus. L'inflation a notablement augmenté dans un certain nombre de pays.

Dans le scénario de référence, avec une reprise vigoureuse en cours, il est opportun de revenir aux objectifs que les pays de la région se sont fixés de longue date d'améliorer les cadres institutionnels et stratégiques, renforcer leur capacité de résistance aux fluctuations des cours des produits de base et développer les marchés financiers, le tout devant contribuer à augmenter le potentiel de croissance de

la région et réduire la pauvreté. En cas de ralentissement mondial marqué, les pays qui possèdent une marge de manœuvre doivent s'efforcer de soutenir la croissance », note ainsi le FMI.

Une inflation préoccupante

D'après les prévisions, la croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne devrait atteindre en moyenne 5,25 à 5,75% en 2011-2012, avec des différences considérables selon les pays. Les perspectives des pays exportateurs de pétrole, par exemple, sont aussi positives avec une croissance de 6% environ en 2011, qui passera à 7,25% en 2012.

Des estimations qui indiquent que le Gabon est malheureusement à la peine. En effet, l'année de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) s'annonce âpre pour le pays. « Importateur de produits alimentaires, le Gabon dépend à 90% de l'extérieur pour nourrir sa population, et pour 2012, le taux de croissance pourrait descendre à 3,3%, soit le plus faible taux de la zone Cemac », affirme l'institution. Et la situation est loin de s'arranger avec un taux d'inflation qui



s'établira en 2011 à 2,3%, contre 1,4% en 2010. « Dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, on a observé une hausse marquée de l'inflation. La flambée antérieure des prix des produits de base risque d'alimenter davantage l'inflation alors que les pays à faible revenu connaissent une stagnation économique limitée (l'Ouganda, par exemple), en particulier dans les pays importateurs nets de denrées de première nécessité (comme l'Éthiopie) ou dans ceux qui subissent des répercussions importantes des prix alimentaires internationaux sur les prix nationaux (le Kenya, par exemple) », souligne le rapport.

De la capacité de gérer les revenus actuels

Pire encore, les prévisions plafonnent le taux d'inflation à 3,4% en 2012, confirmant ainsi que cette dernière sera vraisemblablement une année encore plus difficile que 2011. « Dans les pays exportateurs de pétrole, l'inflation devrait rester élevée, dominée par l'évolution des cours au Nigeria et en Angola, où une rapide expan-

sion monétaire avant la crise (au Nigeria) et une brusque augmentation des prix intérieurs des carburants (en Angola) ont contribué à une hausse des prix. La reprise incomplète après la crise dans les pays à revenu intermédiaire de la région va limiter la montée de l'inflation dans ces pays », indique encore le FMI.

Certes, il ne s'agit que de prévisions, mais comme le souligne l'institution de Bretton Woods, la difficulté pour les pays exportateurs de pétrole « sera de gérer la manne actuelle de revenus, en particulier dans le contexte d'une perspective d'évolution des prix quelque peu affaiblie. Il serait utile de fixer des objectifs de dépenses en fonction de la capacité d'absorption et de les inscrire dans un des interventions ciblées et limitées dans le temps pour atténuer les effets des cours élevés des produits de base sur les groupes vulnérables. Avec la reprise de l'inflation, la politique monétaire doit également prendre une orientation plus neutre, comme c'est déjà le cas dans un certain nombre de pays (Kenya, Ouganda et Tanzanie) ».

STEVIE MOUNOMBOU

EAU & ÉLECTRICITÉ

Le gouvernement met les bouchées doubles

Face au gros manque à gagner causé par les vagues de délestage électrique et de coupures d'eau qui sévissent à Libreville et dans d'autres villes du pays, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures visant à contrer ce mal chronique. Une enveloppe de 94 milliards de francs CFA est d'ores et déjà disponible pour un ambitieux projet d'adduction d'eau.



Décidé à en finir avec les coupures d'eau courante et les délestages électriques, le gouvernement veut prendre à bras-le-corps ces « fléaux » qui empêchent nombre d'administrations et de petites et moyennes entreprises de fonctionner à plein régime, occasionnant ainsi de gros manques à gagner

« Le diagnostic stratégique du secteur fait ressortir que l'offre électrique et d'eau potable est structurellement déficitaire depuis une dizaine d'années, provoquant ainsi la situation que nous connaissons

aujourd'hui, marquée par des délestages permanents dans presque l'ensemble du territoire, et surtout à Libreville et Port-Gentil », a lui-même déploré le président Ali Bongo qui s'exprimait à l'issue du Conseil des ministres délocalisé le 15 septembre à Franceville, dans la province du Haut-Ogooué.

L'Etat dans le capital de la Seteg

C'est dans ce sens que des réformes structurelles avaient déjà été entamées par la création d'une Agence de régulation des

EAU & ELECTRICITÉ suite



Des fuites qui coûtent cher...

Enfin, cette enveloppe sera destinée au lancement d'un programme de renforcement des capacités de production et de distribution d'eau dans certaines localités de l'intérieur pour un montant de 12 milliards de francs CFA. La réalisation de ces travaux a été confiée à l'entreprise Seteg. Par ailleurs, le Conseil des ministres a appelé les acteurs du secteur à « *assumer pleinement leurs responsabilités en accord avec l'ambition nouvelle du Gabon* ».

De beaux lendemains en perspectives, mais rien n'indique quand les premiers résultats de ces mesures seront perceptibles, et encore moins à quel horizon « l'eau et l'électricité pour tous » sera une réalité. Le 21 mars 2010, Régis Immongault, alors ministre de l'Energie et des Ressources hydrauliques, avait annoncé un projet de développement du réseau d'adduction d'eau devant permettre à tous les Gabonais d'avoir un accès constant à l'eau potable vers 2017. Mais tout semble indiquer que le gouvernement suit ce chronogramme à la manière d'un funambule. En attendant cet horizon, des solutions palliatives et urgentes s'imposent, d'autant plus que le pays abritera dans moins de trois mois la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2012, co-organisée avec la Guinée équatoriale. Des solutions qui passent notamment par la résolution impérative du problème des fuites d'eau dans l'Administration, qui représentent des pertes évaluées entre 20 et 25 m³ d'eau par jour.

STEVIE MOUNOMBOU

secteurs eau et électricité, d'un Fonds de financement des infrastructures et de la Société de patrimoine. De même, un ambitieux programme d'investissement avait déjà été élaboré. Afin de renforcer et accélérer l'aspect opérationnel de ces réformes, l'Etat gabonais a annoncé son entrée dans le capital de la Société d'électricité de téléphone et d'eau du Gabon (Seteg) dont il devient le principal actionnaire. Cette entrée au capital doit notamment permettre la construction des infrastructures d'eau et d'électricité, la

réduction des coûts des travaux sur l'ensemble du territoire, et la sécurisation de l'accès à l'eau potable et l'électricité. Le Conseil des ministres a également indiqué que les dettes à l'endroit de la Société d'électricité d'eau et du Gabon (SEEG), qui s'élevaient à 11,5 milliards, ont été apurées et une enveloppe de 94 milliards de francs CFA a été rendue disponible pour la réalisation de projets majeurs. Il s'agit premièrement de la pose d'une troisième conduite de diamètre 1 200 entre Ntoum et

Libreville pour un montant de 60 milliards de francs CFA, dont les travaux seront réalisés par l'entreprise Seteg. Il reviendra à la SEEG de procéder à la construction de la station Ntoum 7. Ensuite, la pose d'une conduite de diamètre 800 entre le camp de Gaulle et Agondjé et la construction d'un nouveau château d'eau à Agondjé, afin de renforcer l'alimentation en eau de la zone Nord pour un montant de 12 milliards de francs CFA. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Sobeia.

Crédit-bail Immobilier
Crédit-bail Mobilier
Location longue durée

Crédit-bail et Leasing
Adaptez et maîtrisez le financement
de vos biens mobiliers et immobiliers

Libreville : Tél. : +241 77 40 82 / +241 77 53 96
Port-Gentil : Tél. : +241 56 88 38
Service Clients : eqcfinatra@bgfi.com

www.bgfi.com

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA 8 000 000 000 - N° statistique 098451 Y-RCCM
Libreville 2007 BO 6135 - NIF 798451 W - B.P 8645 Libreville (Gabon) - Tél. : (241) 77 40 82 / 77 53 96 - Fax : (241) 77 40 87 - Téléx : 5265 GO

Finatra
Le spécialiste du crédit

PME/PMI - Grandes Entreprises - Professionnels



MAITRISEZ VOTRE FLOTTE AUTOMOBILE

La carte Engen "1-card" est conçue pour offrir au gestionnaire de flotte automobile la plus grande garantie que votre argent est réellement dépensé pour les produits que vos véhicules utilisent. Avec la carte unique Engen d'identification de véhicules, il vous devient enfin possible à la fois de gérer vos véhicules, d'épargner de l'argent et de vous assurer de la bonne marche de votre flotte.

Commandez donc la votre dès aujourd'hui.
 Appelez nous simplement au +241 74 01 01
 Ou envoyez un e-mail à info@engen.ga

www.engenoil.com



ENGEN

Avec nous, vous êtes Numéro un

ECOTOURISME

Loango Lodge est de retour

Août 2010 a marqué un véritable contre-coup pour le développement de l'écotourisme local avec la fermeture du Loango Lodge, situé en plein cœur du parc national de Loango. Une grosse désillusion pour ce secteur d'avenir. Mais plus d'un an après, le promoteur de ce site touristique, Africa's Eden, va enfin rouvrir cette destination prisée avec l'ambition de la repositionner comme le premier lodge safari haut de gamme du Gabon.

Que l'attente fut longue pour les inconditionnels du Loango Lodge. Heureusement, le 21 septembre dernier, Africa's Eden a annoncé la réouverture de cet espace touristique pour le 15 décembre prochain, plus d'un après sa fermeture. En effet, l'opérateur avait suspendu ses activités en août 2010 suite à des difficultés d'accès. « Ces difficultés sont maintenant résolues et les connexions aériennes rétablies », a assuré la société. La réouverture du Loango Lodge et ses camps satellites, en plein cœur du parc national de Loango, s'accompagne d'un projet d'aménagement dont le coût est supérieur à un million d'euros. Les rénovations incluent notamment une entière remise à neuf de l'intérieur des chambres et des espaces publics, le prolongement de la piste d'atterrissage du Lodge, ou encore l'augmentation de la capacité de l'école de Loango.

Des emplois à la clé

« Les camps satellites Pointe Ste Catherine, Beach Camp et Tassi Savannah Camp seront également modernisés afin d'assurer à part entière service et personnel, invitant ainsi les voyageurs à séjourner plusieurs nuits. Par la suite, Evengué Lodge et Akaka Bush Camp seront complètement remis en état et lancés comme camps haut de gamme intimes pour une clientèle avisée à la recherche de safari », a annoncé Africa's Eden.

Concernant la piste d'atterrissage du site écotouristique, celle-ci sera rallongée à 1 000 m et sa surface refaite pour recevoir des vols directs en provenance de Libreville et Port Gentil. Cependant, la date exacte de la fin des travaux demeure une inconnue en raison de l'arrivée des pluies. L'objectif de ces investissements est de ramener Loango Lodge au niveau de sa réputation de premier lodge safari haut de gamme du pays. Africa's Eden prévoit également la création de plus de 130 emplois, se re-

positionnant ainsi comme le principal employeur de la région. Vainqueur du British Guild of Travel Writer's Award en 2008 et finaliste du Changemaker's Tourism Challenge de National Geographic, Africa's Eden s'attend à ce que, dans douze mois, l'ampleur de son opération atteigne les niveaux antérieurs d'environ 10 000 nuitées par an. Par ailleurs, le promoteur touristique ambitionne de dynamiser ses activités de conservation. « Nous discutons avec les représentants du gouvernement gabonais la possibilité de développer nos activités de conservation. Ces activités éventuelles

comprennent un centre de recherche sur l'écologie du littoral qui devrait se baser près de Loango Lodge, et l'accroissement des investissements de Africa's Eden dans des activités touristiques au Gabon par la création d'autres lodges dans les parcs nationaux du pays », a affirmé Rombout Swanborn, propriétaire de Africa's Eden.

Le tourisme au service de la préservation de l'environnement

Africa's Eden a déjà investi plus de 15 millions d'euros dans la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest depuis sa fon-

date en 2001, contribuant à hauteur de 3 millions d'euros à la conservation et à la recherche sur la faune et la flore, de manière indépendante et à travers des organismes de conservation et des universités comme l'Institut Max Planck, la California Academy of Sciences (le centre d'herpétologie), et la Wildlife Conservation Society (WCS). L'entreprise a initié ses opérations dans le parc national de Loango dans le but d'y développer un tourisme à faible impact et la conservation en utilisant le concept : « Le tourisme paye pour la conservation ». Ayant acquis une vaste expérience au Gabon, Africa's Eden a commencé à appliquer ce concept dans d'autres pays de la région grâce à des tours organisés au Gabon, à São Tomé & Príncipe et en République de Centrafrique. Le but est d'offrir aux voyageurs une expérience unique, tout en contribuant à la conservation de la nature.

Le parc national de Loango est l'un des treize parcs nationaux proclamés par le président Omar Bongo en 2002. Ce parc côtier couvre une surface d'environ 1 550 kilomètres carrés et est célèbre pour sa variété de paysages intacts, ses éléphants et buffles de forêt, ses gorilles des plaines et chimpanzés. Certains d'entre eux peuvent être observés de temps à autre (cas unique au monde) sur les plages tropicales de l'océan Atlantique.

STEVIE MOUNOMBOU



Le premier TGV africain



Déjà très investi dans le développement des chemins de fer, le Maroc vient d'amorcer une nouvelle ère dans l'histoire du transport terrestre africain avec le projet de mise en service du premier train à grande vitesse du continent. Prévu pour 2015, il reliera Tanger à Casablanca en à peine plus de deux heures, de quoi booster l'économie florissante du nord du Royaume chérifien.

Dans la lignée des grands chantiers entrepris depuis une décennie par le roi Mohamed VI, le Maroc s'est lancé dans un ambitieux projet de mise en service d'un train à grande vitesse reliant Tanger à Casablanca. Une initiative d'envergure qui devrait donner de la marge au développement socio-économique de la partie du nord du pays, en passe de devenir un pôle de croissance majeur. Le lancement officiel des travaux du TGV marocain, le premier en Afrique et dans le monde arabe, a eu lieu le 29 septembre dernier en présence du chef de l'Etat français.

Deux lignes prévues à l'horizon 2030

La mise en service de ce TGV doit répondre à une demande qui progresse deux fois plus vite que le marché national de transport des voyageurs, et que le réseau actuel ne saurait absorber à terme. « *Le transport ferroviaire est en plein boom dans notre pays, on est passé de 13 millions de passagers transportés en 2003 à 34 millions cette année. L'arrivée du TGV est une bonne chose* », a reconnu à cet effet Rabie Khlie, le directeur général des chemins de fer marocain. Selon le schéma directeur élaboré par l'Office national des chemins de fer (ONCF), le projet prévoit la construction d'un réseau de 1 500 km devant relier, à l'horizon 2030, Tanger à Agadir via Rabat, Casablanca, Marrakech, et Essaouira en moins de quatre heures (ligne Atlantique) ; Casablanca à Oujda via Meknes et Fès en moins de trois heures (ligne maghrébine).

Dans sa première phase, c'est la liaison Tanger-Casablanca qui sera mise en service. Les études montrent en effet que le transport ferroviaire sur cette liaison a progressé d'environ 80% entre 2002 et 2007. Il s'agit de prévenir l'évolution du trafic entre ces deux pôles économiques, surtout avec la mise en service du port de Tanger Med qui atteindra un niveau important à l'horizon 2012. Mais il s'agit

aussi de mettre à la disposition des clients un produit plus compétitif (sécurité, qualité, rapidité, fréquence et régularité) ; contribuer significativement à la structuration et au développement durable de cet important axe (valorisation des potentialités des régions, renforcement de l'infrastructure, etc.) ; libérer les capacités de la ligne existante, offrant la possibilité de fluidifier le trafic ferroviaire fret prévisible sur cette liaison ; et être en phase avec la dimension internationale du développement du rail.

Un projet qui doit générer plus de 2 500 emplois

Le projet prévoit la construction d'un atelier d'entretien et l'acquisition de rames spéciales d'une capacité de plus de 500 places. De quoi contribuer efficacement à la sauvegarde de l'environnement et à la réduction des accidents de la route. Selon les prévisions de l'ONCF, le TGV devrait drainer près de 8 millions de passagers par an, contre 2 millions actuelle-

ment, grâce à un gain de temps considérable pour relier ces deux villes. La liaison Tanger-Casablanca devrait être assurée en 2h10 contre 4h45 par voie ferroviaire classique. Pour se rendre de Tanger à Rabat, il faudra 1h20 au lieu des 3h45 nécessaires à l'heure actuelle. En outre, il n'y a pas que les passagers qui bénéficieront des avantages du TGV puisque le projet devrait produire, dans sa première phase, une rentabilité d'environ 8%.

Avec l'augmentation du trafic entre Tanger et Casablanca, ce sont toutes les régions traversées par la voie ferrée qui bénéficieront des retombées de ce projet. Outre les 30 millions de journées de travail directes et indirectes créées pendant la phase des travaux, le nouveau TGV générera 2 500 emplois directs et indirects en phase d'exploitation. La direction du programme emploie d'ores et déjà près de 250 ingénieurs, dont 120 nationaux, alors que l'on estime les besoins pour les phases suivantes à près de 450 ingénieurs. Enfin, l'implantation du TGV dans cette région

devrait jouer un rôle déterminant pour attirer les investisseurs et inciter les entreprises à délocaliser pour désengorger les centres urbains. Selon les études préliminaires du projet, le coût de la ligne Tanger-Casablanca est estimé à 20 milliards de dirhams, englobant les infrastructures, les équipements et le matériel roulant. La moitié sera financée par la France, tandis que le reste du coût sera supporté par des pays amis comme l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis ou encore le Koweït ; le dernier quart devant être supporté par le Maroc lui-même.

Une mise en service prévue en 2015

Le planning arrêté pour ce projet prévoit l'achèvement des travaux à la fin de l'année 2014 pour une mise en service en 2015, ce qui devrait permettre la réalisation des essais nécessaires, conformément aux standards de sécurité requis en la matière. Le TGV est destiné à devenir le moyen de transport privilégié d'un large éventail de voyageurs, l'objectif étant de transférer la totalité des passagers vers ce nouveau mode de transfert. A en croire l'ONCF, le nombre des usagers devrait se situer autour 133 millions de personnes à l'horizon 2035.

STEVIE MOUNOMBOU



Le roi Mohamed VI, au centre de la photo, en présence des partenaires internationaux qui vont assurer le financement et la réalisation du projet.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre dernière parution de septembre 2011 : dans l'article sur les droits d'auteurs, page 19, nous avons publié une carte de l'OAPI sur laquelle est abusivement signifiée une frontière entre le Sahara occidental et le royaume du Maroc. Rappelant que le royaume du Maroc est un et indivisible, nous nous excusons pour cette coquille et le tort qu'elle a pu occasionner.

AGIR POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Face aux besoins des populations gabonaises vivant autour de ses sites d'opération souvent confrontées au manque d'infrastructures de base, et conformément à la vocation de Maurel et Prom d'agir dans le cadre de

sa responsabilité sociale, un programme de développement local a été mis en œuvre depuis deux ans et a déjà permis de livrer aux communautés quatre centres de santé et une école communale entièrement rénovée.

Commune de Ndindi (Nyanga) :



Réhabilitation intégrale du centre médical :

- Rénovation et renforcement du bâtiment,
- Equipements mobiliers et électroménagers,
- Equipement en matériels médicaux,
- Fourniture de médicaments.



Réhabilitation de l'école communale :

- Rénovation des bâtiments et construction du bâtiment administratif de l'école,
- Fourniture en mobilier et matériel informatique,
- Adduction en eau potable,
- Construction de latrines modernes,
- Equipement en tables bancs,
- Fournitures scolaires.



Villages Ailonah, Nombedouma et Odimba (Moyen Ogooué) :



Réhabilitation des dispensaires :

- Travaux de bâtiment (maçonnerie, plomberie, carrelage, boiserie, peinture),
- Equipement en matériels médicaux,
- Fourniture en médicaments,
- Electrification des trois dispensaires, par solarisation (énergie solaire).

Ces projets ont été réalisés intégralement par des PME gabonaises.

Ces projets ont été conçus pour être complets, intégrés et s'inscrivant dans une programmation et une perspective de développement durable. Projets complets car ils comportent les infrastructures, les équipements, la fourniture de médicaments, et même les sources d'énergie. Projets intégrés et participatifs avec les communautés et les collectivités pour l'identification des besoins et la gestion de ces infrastructures de base. Enfin, ces projets entrent dans le cadre d'un programme visant le développement socio-économique de ces localités.

Patrice TAUZIA,
Directeur Général de Maurel et Prom.

Trouver des financements pour son entreprise

Le renforcement du tissu économique national, l'émergence d'une classe d'entrepreneurs capable de tirer la croissance, la diversification de l'activité économique, ces défis sont sur toutes les lèvres, on en parle sur toutes les fréquences, mais quelles sont les opportunités de financements réelles pour les entreprises gabonaises ?

Voilà quelques années que le Gabon a abandonné son rôle de propriétaire ou d'exploitant des entreprises publiques et cherche à se frayer une place au secteur privé local. Une belle initiative, mue en partie par la perspective pressante de « l'après-pétrole », mais qui dépend d'un certain nombre de facteurs et de mesures adéquates. Les réformes structurelles en cours sont indéniablement salutaires, mais reste le défi majeur du financement des entreprises gabonaises, alors que la fragilité du marché rend encore beaucoup de banques frileuses.

Des réalités multiples

Il faut dire que le concept même d'entreprise reste disparate au Gabon. Il peut s'agir d'entités permanentes et organisées, assez proches des entreprises modernes aussi bien que de micro-entreprises, petits exploitants sur les marchés ou artisans des rues, qu'il est impossible de répertorier. Entre ces deux catégories d'entreprises, les PME/PMI naviguent à vue entre le formel et l'informel. Ces entreprises ont besoin de ressources au moment de leur création, et par la suite pour s'étendre. Les entreprises ont besoin de ressources à long terme pour financer leurs investissements, mais aussi à court terme pour financer le cycle d'exploitation. Des besoins souvent urgents et vitaux qui poussent les entrepreneurs vers des organismes de crédits informels, pratiquant des taux usuriers qui asphyxient rapidement l'entreprise.

Pourtant il existe aujourd'hui plusieurs opportunités de financements pour les entreprises gabonaises, quelle que soit leur taille et leur projet d'expansion. De nouveaux organismes de crédits dédiés aux PME/PMI, comme Loxia EMF, la filiale de BGFIBank, aux nouvelles opportunités du marché financier sous-régional, en passant par le secteur ban-

caire classique qui présente des programmes d'incitation à l'entrepreneuriat privé soutenus par les bailleurs de fonds internationaux.

Un sens de l'initiative privée à développer

Malgré ces opportunités, de nombreuses entreprises peinent à se faire une place durable sur le marché local. En parallèle à la mise à disposition d'outils de financements, naissent des colloques et séminaires en tout genre pour « inculquer » l'esprit d'entreprise aux jeunes gabonais. Selon le professeur Metougue Nang, de l'Institut universitaire des sciences de l'organisation (IUSO) : « Le Gabon est marqué par une tradition étatiste et interventionniste. Le taux d'initia-

tive entrepreneuriale est encore très faible. Seulement 400 petites et moyennes entreprises appartenait aux Gabonais en 1995. » Pour lui, « en plus des causes structurelles (l'environnement administratif et légal, etc.), cette exception gabonaise est due incontestablement à un contexte culturel et psychologique défavorable qui se traduit par le développement de l'assistantat et la recherche d'un statut qui incite trop souvent les jeunes diplômés à intégrer soit le secteur public, soit de grandes entreprises privées. A peine deux élèves d'une classe de terminale STT de 54 élèves souhaitent être "hommes d'affaires". Et le principal obstacle à la création de son propre emploi est le manque de capitaux. Face à l'internationalisation des mar-

chés et à une concurrence de plus en plus accrue, les entreprises gabonaises doivent plus que jamais faire preuve de compétitivité pour maintenir et développer leur activité, et ainsi participer à la création d'emplois pérennes. Pour accompagner les créateurs, il revient à l'Etat de mettre en place un dispositif d'aides incitatif. Parce que créer une entreprise, recruter du personnel, moderniser les procédés de production, exporter, acquérir de nouvelles technologies sont autant d'étapes délicates dans la vie d'une entreprise, l'Etat doit les soutenir financièrement afin de donner un maximum de chances de réussite à leurs projets ».

DIEGO ESSANDONE

FORUM « CAP 6 »

La BVMAC en croisade pour vulgariser la culture boursière

Afin de sensibiliser les acteurs politiques et économiques de la zone Cemac sur la notion d'intégration régionale et promouvoir la culture boursière, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) organise, en partenariat avec le ministère de l'Intégration régionale, le forum « CAP 6 » du 25 au 27 octobre. Cette première édition se tiendra au siège de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale, à Libreville. Organisée par l'institution boursière en partenariat avec le ministère des Relations avec le Parlement, les institutions constitutionnelles, cette rencontre sera un cadre d'échange pour les décideurs, entreprises et épargnants de la communauté, autour des problématiques d'intégration régionale et des mécanismes innovants en termes de financement.

Plus précisément, le forum réunira les émetteurs ou potentiels émetteurs (établissements publics, institutions financières et non financières de la zone Cemac, entreprises ou Etats listés

sur le marché boursier régional), les investisseurs institutionnels et intermédiaires boursiers (les sociétés de Bourse, les banques, les assurances), les prescripteurs et le public (chefs d'entreprises, épargnants, professionnels du régionalisme, de la finance et acteurs de la société civile).

Cette rencontre vise à mieux éclairer les acteurs politiques et économiques communautaires sur la notion d'intégration régionale et de développement, ainsi qu'à promouvoir la culture boursière. Pour ce faire, il s'agit de susciter l'intérêt du public au regard des thèmes qui seront abordés durant le forum, créer un véritable creuset d'échange entre les professionnels, profiter du forum pour nouer des partenariats stratégiques pour le rayonnement de la BVMAC et informer le public sur l'infrastructure de l'institution boursière.

Rendez-vous privilégié avec les acteurs économiques et politiques sous-régionaux, le « Cap 6 » prévoit plusieurs activités. Notamment un salon expo, des rendez-vous professionnels, des conférences-débats, des ateliers de formation, et enfin une remise de différents présents. La participation attendue pour cette première édition devrait concerner une cinquantaine d'exposants et environ 1 000 visiteurs.



Finatra, est une société du Groupe BGFIBank installée au Gabon et spécialisée dans les métiers du crédit à la consommation et du crédit bail. S'appuyant sur des partenaires commerciaux et un réseau de fournisseurs de référence, Finatra offre une large gamme de produits divers et adaptés aux besoins de sa clientèle aussi bien des particuliers que des entreprises. La spécialisation dans le crédit confère à la Financière Transafricaine, des compétences propres qui se manifestent, entre autres, par les délais de réactivité commerciale et la qualité globale de ses prestations.

3 questions à

Ghislain MFOULOUH EMANE,

Directeur Commercial et Marketing de FINATRA
(groupe BGFIBank)

1

Quelles sont les solutions de financement que vous mettez à la disposition des PME/PMI gabonaises ?

Les solutions de financement que nous mettons à la disposition des PME/PMI gabonaises font partie de notre offre commerciale destinées aux entreprises sous forme de crédit-bail et leasing.

Ces solutions présentent plusieurs avantages par rapport aux financements classiques, en termes de rapidité, de souplesse et de flexibilité. Par ailleurs, elles permettent aux PME/PMI d'investir, sans avoir à obérer leur fonds propres et leur trésorerie grâce à un financement à 100% du projet. Ainsi pour financer les investissements des PME/PMI gabonaises, nous proposons :

1- Le crédit-bail mobilier : c'est un produit qui permet d'accompagner la clientèle de PME/PMI dans l'acquisition de leurs matériels d'exploitation (matériels de transport, engins, matériels de lavage et manutention...).

2- Le crédit-bail immobilier : à travers ce produit, il s'agit d'accompagner les PME/PMI dans le financement de projets immobiliers (sièges, bases logistiques...).

3- Le Lease-back mobilier et immobilier : ce produit permet de refinancer un bien mobilier (acquis neuf il y a moins d'un an) ou un bien immobilier appartenant à la PME/PMI, qui voit ainsi renflouer sa trésorerie et peut donc affecter les fonds reçus au développement de son activité.

4- Le Leasing : ce produit s'adresse essentiellement aux grosses PME/PMI, et permet de mettre à leur disposition une flotte de matériels roulants ou d'engins avec des services associés tels que l'entretien-maintenance et les assurances.

2

Pour chacune de ces solutions, quels sont les critères d'éligibilité et quels types de projets sont privilégiés ?

Les principaux critères d'éligibilité pour chacune des solutions présentées précédemment sont de trois (3) ordres :

1- Les éléments administratifs et juridiques : les PME/PMI doivent être légalement constituées et présenter les documents de base (statuts, fiche circuit, pouvoir du gérant, registre de commerce...). Ces documents primordiaux attestent de la conformité de l'existence de la structure.

2- Les éléments comptables et financiers : ils matérialisent le fonctionnement des activités de la PME/PMI, à travers notamment la tenue d'une comptabilité fiable et sincère (liasses fiscales, les budgets, l'historique des comptes bancaires...). Ils permettent de dégager la rentabilité de la structure et surtout sa capacité à faire face à ses engagements présents et futurs.

3- Les éléments économiques : ils permettent de compléter les éléments financiers à travers des études ou analyses économiques qui concourent au positionnement de la PME/PMI dans son secteur. Leur analyse fine, conjuguée à celle des éléments comptables et financiers, permet de comprendre la pertinence et la pérennité du modèle économique de la structure.

Nous n'avons pas particulièrement de projets privilégiés, ce qui compte pour nous c'est la rentabilité de l'affaire et le cash flow qu'elle dégage pour faire face à ses engagements. Nous accompagnons donc les activités aussi diverses que :

- le transport terrestre de marchandises ;
- le transport d'hydrocarbures ;
- le transport de grumes ;
- le transport fluvial et maritime ;
- le transport aérien ;
- la location de matériels d'exploitation (véhicules, engins...);
- les officines médicales et pharmaceutiques ;
- la transformation du bois ;
- les réseaux de télécommunications ;
- la construction de bâtiments et travaux publics ;
- la construction, location et vente d'immeubles ;
- le commerce général...

3

Existe-t-il un mécanisme de suivi et d'accompagnement pour les crédits octroyés, notamment pour limiter le risque ?

Pour toute entreprise PME ou PMI éligible au crédit au sein de Finatra, il existe un dispositif de traitement et d'appréciation de la contrepartie bien élaboré.

De fait, l'accompagnement du client commence à partir du moment où nous décidons de travailler avec lui, par l'octroi d'un concours. Dès lors, à l'évidence, en amont, le risque de contrepartie a été évalué.

Compte tenu des spécificités des PME/PMI, qui présentent notamment des fonds propres d'un faible niveau, des structures financières souvent déséquilibrées et des organisations fortement tributaires du promoteur, des garanties sont demandées au client en vue d'assurer la bonne fin du crédit octroyé. En fonction de la solvabilité de la contrepartie et la qualité de ses remboursements, certaines de ces garanties seront réalisées ou pas.

Dès l'acceptation du crédit, selon la nature des financements sollicités, les clients PME/PMI bénéficient des conditions préférentielles préalablement négociées par Finatra auprès de ses partenaires telles les compagnies d'assurances, les concessionnaires automobiles, les banques... En outre, un suivi commercial matérialisé par des visites annuelles obligatoires concoure également à l'accompagnement de nos clients.

En cas d'incidents ou de difficultés de paiement, les clients sont relancés puis rencontrés au besoin pour mieux comprendre les raisons de ces irrégularités et les solutions à mettre en place ensemble pour assurer la bonne continuation de la relation.

Par ailleurs, les réclamations des clients sont prises en charge par un service qualité opérationnel qui en assure le traitement optimal. Une réponse est adressée au client dans le strict respect de nos engagements.

En définitive, dans le cadre de l'octroi de crédit et pendant la vie de celui-ci, le client PME/PMI trouve auprès de Finatra non seulement un créancier mais aussi un conseiller et un partenaire pour son développement et sa croissance maîtrisée.

PRIX IMPORT



1^{re} entreprise privée listée à la BVMAC



Pouvez-vous revenir sur les étapes historiques qui vous ont poussé à initier un emprunt obligataire auprès de la BVMAC ?

Lorsque la BVMAC a ouvert ses portes, il faut avouer que nous souffrions d'une grande méconnaissance des mécanismes et des opportunités du marché boursier. A cette époque, cette jeune institution financière cherchait à lancer ses activités, et nous avons été contacté par la BVMAC qui nous a sensibilisé sur les opportunités du marché financier. C'est vraiment grâce aux encouragements de la BVMAC que nous avons franchi le premier pas. Car beaucoup font l'amalgame entre une banque et un marché boursier, alors que ce sont deux choses complètement différentes. Nous ne savions pas par exemple que l'émission d'obligations n'engageait nullement le capital de la société, ce que redoutent de nombreux opérateurs économiques. Dans un second temps, nous avons été séduits par l'idée de pouvoir mesurer l'impact et la notoriété de Prix Import auprès de la population, puisque les obligations étaient accessibles aux particuliers.

Vous avez été l'une des premières entreprises à organiser une levée de fonds sur le marché sous-régional. Quels sont les avantages de cette opération par rapport à un emprunt classique auprès d'une banque ?

En dehors de l'impact marketing d'être la première entreprise privée à émettre des obligations auprès de

la BVMAC, le premier avantage est le taux préférentiel dont nous bénéficions dans cette opération, à 7%, bien moindre que dans des banques commerciales. Et pour nous, l'un des principaux atouts a été d'associer des souscripteurs privés, des particuliers, à l'emprunt obligataire. Ces personnes nous ont fait confiance et sont en quelque sorte devenus nos associés. Il s'agit de personnes physiques, des Gabonais qui nous ont prêté leur argent, et cela compte beaucoup pour nous. Ces Gabonais nous accompagnent dans nos projets, ont confiance en nous car nous avons eu un contact avec eux. Pour l'anecdote, beaucoup étaient mécontents car ils n'ont pas pu souscrire à

temps ! La période de souscription était de cinq jours mais les fonds ont été levés en deux jours. Ce qui témoigne, encore une fois, de l'approbation du public sur cette opération. Pour ce qui est de la répartition des souscripteurs, nous avons eu 60% d'institutionnels et 40% de particuliers. Il y a également lieu de préciser que 100% des prescripteurs sont sur le territoire national, la faiblesse des fonds à lever ne nécessitant pas l'association d'autres pays de la sous-région. L'emprunt est étalé sur une période de cinq ans et les remboursements passent régulièrement et sans problème, jusqu'en juin 2014.

Quels ont été les préalables au montage de cette levée de fonds sur le marché financier ?

Il faut dire le fait que la BVMAC venait d'être mise sur pieds, ce qui a fait que c'est la BVMAC qui est venue à nous, alors que logiquement c'est l'inverse qui aurait dû se produire. Mais bien entendu, la BVMAC doit avoir un regard sur notre comptabilité, nos résultats, nos finances. Nous n'avions absolument pas peur de cette transparence. Par ailleurs, cette opération a suscité la curiosité de plusieurs entreprises qui se sont rapprochées de nous pour savoir comment nous avons procédé. Après nous, il y a eu notamment Petro Gabon par exemple, même si le montant de l'emprunt n'était pas le même (7 milliards FCFA pour Petro Gabon). Il faut également préciser que nous ne pouvons dissocier la Cosumaf de toutes ces opérations. Gendarme du

En 2009, Prix Import a été la première entreprise à organiser une levée de fonds sur le marché financier sous-régional à hauteur de 400 millions FCFA. Une initiative couronnée de succès, qui a permis d'ouvrir la voie aux opportunités qu'offre le marché boursier d'Afrique centrale pour le financement des entreprises. Entretien avec Jean-Christophe Jauneau, directeur financier de Prix Import.

marché financier de la sous-région, la rigueur de cette institution a aussi motivé notre décision de lancer un emprunt obligataire.

Pouvez-vous nous parler de votre business plan ?

Nous avons présenté un plan d'investissement qui concernait à cette époque l'ouverture du supermarché du Golf. Les fonds levés nous ont permis d'acheter du matériel pour équiper ce nouveau supermarché. Mais la majeure partie de l'investissement a été financée sur fonds propres, l'emprunt obligataire est venu en complément.

Aujourd'hui, après le succès de l'opération, seriez-vous tenté par une entrée en Bourse ?

Pourquoi pas ? C'est une piste à étudier. Prix Import pourrait, par exemple, mettre 20% de son capital sur le marché financier. Nous pensons qu'aujourd'hui le marché boursier est une solution d'avenir pour les opérateurs économiques gabonais.





Alain Humen

directeur adjoint de l'AFD au Gabon

« Promouvoir le financement des entreprises privées »

Afin de dynamiser le tissu économique national, l'Agence française de développement (AFD) a signé en juin dernier une convention cadre avec BGFI Bank, octroyant à cette dernière la gestion de l'Assurance pour le risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention (Ariz) de l'AFD. Un dispositif de garanties destiné à faciliter l'accès au financement des PME et des institutions de microfinance. Directeur adjoint de l'AFD au Gabon, Alain Humen revient sur les contours de cette aide salutaire.

L'AFD a signé un partenariat avec la BGFI pour encourager le secteur privé en facilitant l'accès au crédit. Pouvez-vous nous expliquer plus en détail comment fonctionne ce partenariat ?

Dans le cadre de sa stratégie d'appui au secteur privé au Gabon et à travers son dispositif de garanties Ariz, l'AFD travaille avec les banques gabonaises pour promouvoir le financement des entreprises privées et participe ainsi au développement du tissu économique national. C'est le cas avec BGFI Bank Gabon. Afin d'accompagner cette banque dans le financement à moyen terme des investissements des petites et moyennes entreprises privées au Gabon, une convention cadre AFD/BGFI Bank Gabon a été signée en juin 2011, mettant en place un accord de garantie Ariz de portefeuille de prêts aux entreprises, couvrant un volume de concours de 6,56 milliards de francs CFA (10 millions d'euros).

La garantie de portefeuille est un mécanisme global qui permet à la banque de mobiliser de manière autonome la garantie de l'AFD dans les limites imparties par l'accord. Elle permet à BGFI Bank de partager son risque de crédit avec l'AFD et facilite sa prise de décision de crédit en faveur de petites et moyennes entreprises qui investissent. En complément de la garantie de portefeuille, la banque peut également utiliser la garantie individuelle pour des montants de financement plus importants. Chaque garantie octroyée porte sur une maturité de deux à douze ans. Elle peut couvrir tout crédit d'investissement et de développement jusqu'à 50% du montant (75% dans le cas de prêts accordés aux institutions de microfinance), dans la limite de 2,6 milliards de francs CFA par prêt.

Quelles sont les conditions d'éligibilité pour les PME/PMI gabonaises ? Quels types de projets sont privilégiés ?

Toutes les entreprises privées (y compris les entrepreneurs individuels et les professionnels libéraux) et les institutions de microfinance locales peuvent bénéficier de la garantie Ariz. Tous les secteurs d'activité sont concernés, à l'exception de l'immobilier d'habitation, de l'armement, du tabac, de l'alcool et des jeux de hasard.

Ariz facilite notamment :

- le financement des projets de création et de développement des entreprises par le crédit

- à moyen ou long terme, qu'il s'agisse d'une micro-entreprise artisanale ou d'une PME exportatrice,

- les apports en fonds propres d'une maison-mère dans sa filiale ainsi que les prises de participation des organismes de capital-investissement dans les PME locales,
- l'accès au refinancement des IMF.

Il n'y a pas de type de projet privilégié par l'AFD : c'est la banque qui gère son activité de crédits, et donc le portefeuille de prêts qu'elle souhaite voir garanti par Ariz.

Ce système permet aux banques gabonaises d'accorder davantage de crédit aux PME locales, mais ne garantit pas l'absen-

ce de risques. Existe-t-il un mécanisme de suivi et d'accompagnement pour les crédits octroyés dans le cadre de cet accord ?

Vous avez raison, la garantie Ariz permet aux banques de diminuer leur risque, et par conséquent d'accorder davantage de crédits aux PME locales. Ariz ne garantissant qu'un maximum de 50% d'un concours (75% pour les IMF), il revient à la banque, si elle le souhaite, de rechercher d'autres sûretés afin de minimiser son risque.

Ce que vous décrivez dans la deuxième partie de votre question, à savoir un prêt assorti d'un suivi et d'un accompagnement de l'entrepreneur, est plutôt assuré par les organismes de microfinance présents sur la place gabonaise et qui octroient des microcrédits. Puisque vous abordez le sujet, sachez que certains organismes de microfinance au Gabon bénéficient déjà de prêts bancaires garantis par Ariz. Dans le cadre de ce dispositif, l'accompagnement effectué par l'AFD Libreville est destiné aux banques elles-mêmes : il consiste notamment, par le biais de sessions d'information, à familiariser les équipes en charge de l'activité crédit à l'utilisation de ce produit. En outre, le contrat signé entre l'AFD et la banque permet un échange régulier d'informations pour assurer le meilleur suivi possible de l'activité.

L'AFD envisage-t-elle d'étendre ce partenariat à d'autres banques de la place ?

La garantie signée avec la BGFI est la seconde de cette nature après celle signée avec la Bicig en 2010. Des partenariats sont en phase de validation avec d'autres organismes financiers au Gabon, puisque ce produit a vocation à venir en aide aux PME-PMI au travers des organismes financiers existant sur la place. Enfin, outre la garantie Ariz, les interventions du groupe de l'AFD peuvent prendre au Gabon plusieurs formes :

- prêts concessionnels à long terme à l'Etat accordés par l'AFD,
- prêts aux entreprises publiques (par l'AFD) ou privées (par Proparco, filiale de l'AFD pour le financement du secteur privé) à moyen/long terme sans garantie de l'Etat,
- lignes de crédits aux établissements financiers de la place,
- garanties d'emprunts en monnaie locale apportées par l'AFD ou par Proparco,
- apports en fonds propres ou quasi-fonds propres apportés par Proparco,
- subventions de l'AFD pour des fonds d'études, de préparation de projets et de renforcement des capacités (FERC, finançant notamment l'assistance technique résidentielle),
- subventions du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM),
- conversion de dette pour le développement durable des écosystèmes forestiers.

BAD

175 millions de dollars pour le secteur privé

Souffrant d'un manque criard de financement, le secteur privé peut désormais compter sur le soutien de la Banque africaine de développement (BAD) qui a mis à disposition des PME locales une enveloppe de 175 millions de dollars pour le financement de leurs projets. Une initiative encourageante à laquelle ont été associées les banques commerciales locales. Alors que le financement des projets constitue un véritable nœud gordien pour les PME-PMI gabonaises, les patrons de ces entités ont peut-être trouvé leur salut. La Banque africaine de développement (BAD) a réaffirmé son engagement à soutenir le secteur privé national lors du séminaire sur les opportunités de financement des opérateurs économiques de ce secteur, qui s'est tenu en février dernier à la Chambre de commerce de Libreville. Pour le président de la Chambre de commerce du Gabon, Jean Baptiste Bikalou, cette initiative « vise à fournir un forum d'échange entre le secteur privé, la Banque africaine de développement et les opérateurs économiques gabonais, dans le but d'identifier des projets pour la construction d'un portefeuille ayant un impact important », avait-il déclaré.

Ce soutien de la BAD s'est matérialisé par l'annonce d'un financement via des prêts en faveur des PME-PMI. « Nous allons soutenir à hauteur de 175 millions de dollars les PME-PMI gabonaises, notamment dans l'assainissement des routes avec une somme de 100 millions, et 75 millions serviront au développement des infrastructures et pistes agricoles », avait affirmé Nyaki Zangbula Kaningbi, représentant de la BAD au Gabon. Deux modes de financement ont été présentés par les experts de la banque : le mécanisme direct, qui s'adresse aux grandes entreprises, particulièrement celles qui ont des besoins qui s'expriment à plus de 10 milliards de francs CFA ; et le mécanisme intermédiaire qui consiste à s'occuper des petites et moyennes entreprises dont les besoins sont moins élevés, à travers l'intermédiation des banques commerciales locales.

« Etant donné que les PME sont nombreuses sur le plan local, nous ne pouvons pas traiter individuellement les différents dossiers, et par conséquent, on procède par intermédiation. Quand nous, la Banque, nous venons, c'est d'abord pour accompagner la politique de développement des gouvernements et voir dans les activités qui sont entreprises par le secteur privé celles que nous pouvons soutenir. Il y a un examen que nous allons faire avec les responsables des PME gabonaises pendant ces assises pour juger de la bancabilité des projets », expliquait alors Nyaki Zangbula Kaningbi. Ces prêts devront être remboursés sur une période de quinze ans. Une lueur d'espoir pour les PME locales dont les retombées auront certainement un impact non négligeable sur le tissu économique national, d'autant plus que la BAD n'en est pas à son premier coup d'essai. L'institution a déjà financé à hauteur de 660 millions de francs CFA l'extension des plantations d'hévéa et des palmeraies de la société Siat Gabon.



Ministère des Relations avec le Parlement
et les Institutions Constitutionnelles,
de l'Intégration Régionale et du NEPAD,
chargé des Droits de l'Homme



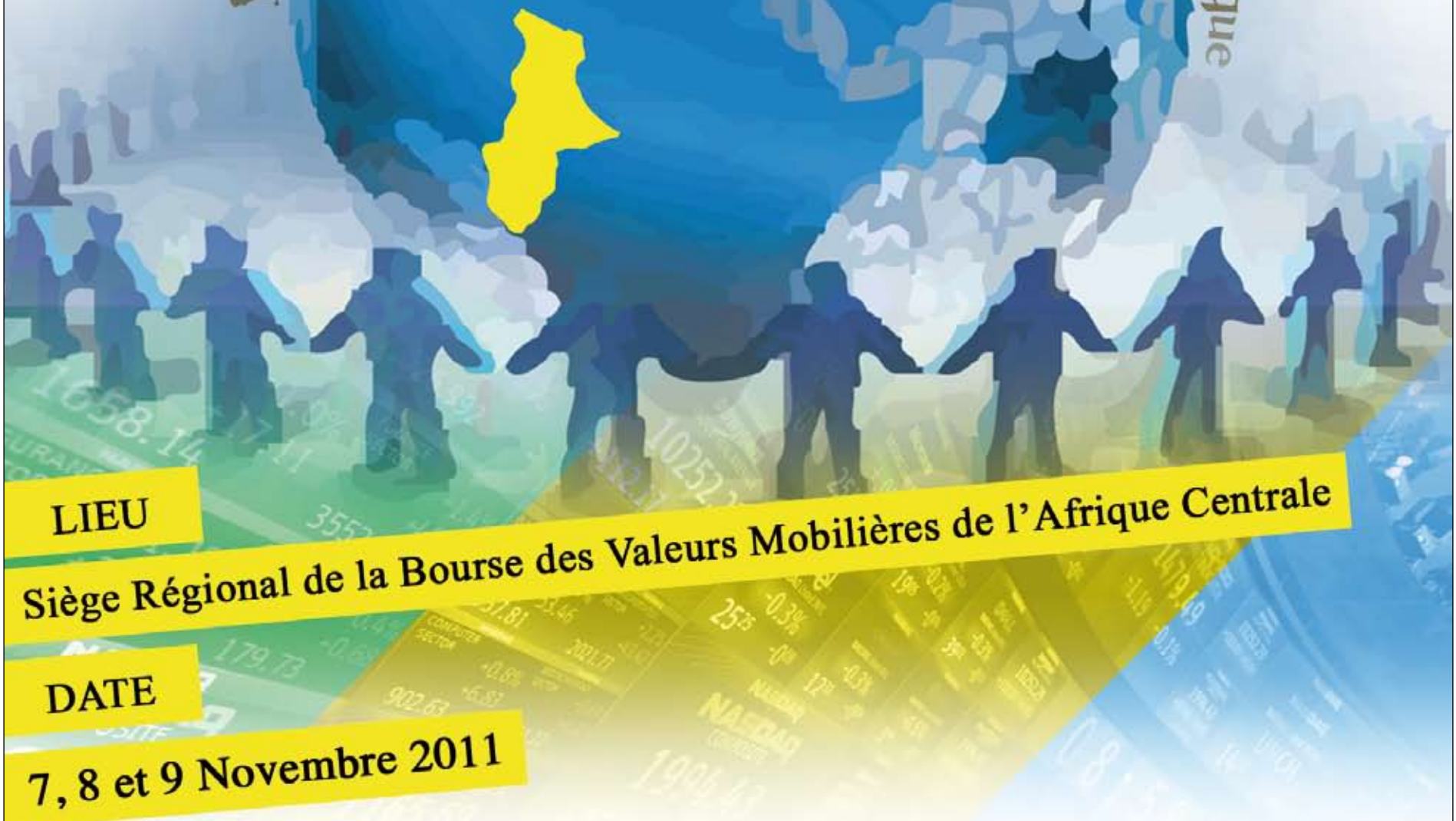
BVMAC

Bourse des Valeurs Mobilières
de l'Afrique Centrale



CAP 6

Forum Régional pour l'Intégration et le Développement Economique



LIEU

Siège Régional de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

DATE

7, 8 et 9 Novembre 2011

Sécurité aérienne L'état se resserre !

Fragilisé ces dernières années par une série d'accidents dans le transport aérien, le Gabon est passé à l'offensive afin de rompre cette spirale négative. Une volonté qui s'est traduite en juin dernier par l'interdiction de vol de six des huit compagnies aériennes nationales.

Facteur de développement économique, de facilitation des libertés individuelle, d'intégration géopolitique et de cohésion du territoire, le transport aérien répond aux besoins de la société et participe pleinement au rayonnement international d'un pays. Autant d'éléments qui en font un secteur stratégique et incontournable. En outre, le transport aérien est régulé par un arsenal juridique national et international (ou régional, quand il existe) plus ou moins rigoureux, en vue d'assurer au maximum la sûreté des appareils, et par conséquent la sécurité des voyageurs. Un dispositif d'autant plus déterminant que l'état de vétusté et les défaillances techniques du matériel volant sont souvent mis en cause en cas d'accident, quand ce n'est pas la négligence des transporteurs aériens et le laxisme des autorités aéronautiques qui sont pointés du doigt.

La volonté de mettre fin à une série noire

Membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) et de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), à l'instar des autres pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), le Gabon s'est illustré ces dernières années par une spirale de sinistralité la plus inquiétante de l'histoire de son aviation civile. Pour s'en convaincre, il suffit de remonter le temps où, en décembre 2003, un Boeing de la défunte Air Gabon, en provenance de Franceville, dans la province du Haut-Ogooué (sud-est), avec à son bord 118 passagers, avait quitté la piste d'atterrissage, percuté le mur d'enceinte de l'aéroport de Libreville avant de finir sa course dans les marécages.

Un an plus tard, en juillet 2004, un bimoteur de la défunte compagnie privée Gabon-Express a fini son vol en mer, près de la plage de

la Sablière à Libreville, coûtant la vie à 19 des 30 personnes embarquées. Pour corriger le tir, l'Etat gabonais a créé en juillet 2008 l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), en remplacement du Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale (Sgacc), première administration de l'aviation civile gabonaise, qui n'avait pas connu de modifications majeures depuis sa création en 1972.

Cette mesure répondait d'une part au souci du gouvernement de mettre son aviation civile au standard de l'Oaci, qui préconise la cession de la gestion de l'aviation civile à des organismes autonomes à l'image de ce qui se

Des compagnies aériennes sur la sellette

Malgré ce dispositif, la volonté des autorités de garantir la sûreté et la sécurité du transport aérien au Gabon fut quelque peu fragilisée en avril 2009 lorsqu'un avion de la compagnie aérienne gabonaise Allegiance Airways manqua son décollage à l'aéroport de Port-Gentil, terminant sa course dans la broussaille, sans perte en vie humaine heureusement. Et comme si cela ne suffisait pas, en juin 2011, c'est un avion de type Antonov 26 de l'entreprise postale DHL qui s'est crashé au large de Libreville,

certes, un impact négatif sur l'activité au niveau national.

Des sanctions adaptées

Signataire du Code Cemac de l'avion civil, le Gabon dispose d'un ensemble de règles de responsabilité envisageables pour indemniser les victimes, et surtout, sanctionner les auteurs d'accidents aériens sur son territoire. Un texte qui renvoie implicitement à la Convention de Montréal qui énonce en son article 17 que « le transporteur est responsable du préjudice survenu en cas de mort ou de lésion subie par un passager, par cela que l'accident qui a causé la mort ou la lésion s'est produite à bord de l'aéronef ou au cours de toute opération d'embarquement ou de débarquement ».

Sur le terrain de la responsabilité pénale, le texte communautaire prévoit ainsi plusieurs récriminations. Notamment, une amende de 120 000 à 2,4 millions de francs CFA et un emprisonnement de douze jours à deux mois pour exploitation d'aéronefs sans documents ou conduite sans titres exigés ou destruction de tout document ; une amende de 5 millions pour absence de certificat de transporteur aérien ; une amende de 500 000 à 10 millions pour infractions aux dispositions réglementaires concernant les servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instaurées dans l'intérêt de la circulation aérienne ; et une amende de 1 à 4 millions de francs CFA et douze mois d'emprisonnement – ou l'une de ces deux peines – en cas de récidive. Autant de



Le crash du Boeing de la défunte Air Gabon en décembre 2003, une page sombre de l'aviation civile gabonaise.

fait déjà dans plusieurs pays environnants, puis à l'inscription du Gabon sur la liste noire de l'Union européenne, en reprenant à son compte les observations de l'OACI, d'autre part. A ce titre, cet organe national assure la régulation, l'évaluation pluridisciplinaire et l'expertise, la protection des libertés des organismes de sûreté et de sécurité aérienne, des organismes de gestion des espaces aériens et des aéroports, des organismes de maintenance des avions et des aéronefs. L'Anac en assure le contrôle et la certification des organes et du personnel de contrôle de la navigation aérienne, non sans garantir l'impartialité de la puissance publique.

les quatre occupants de l'appareil ayant eu la vie sauve. Un énième événement qui a suscité un tollé sur la capacité des autorités à réguler le secteur.

Si le gouvernement a interdit « le vol et le survol » de son espace aérien « jusqu'à nouvel ordre, de tous les avions de type Antonov 12, 24, 26 » – une initiative qui a d'ailleurs été saluée – c'est l'audit des compagnies aériennes nationales menée par l'Anac du 15 au 29 juin dernier qui a reçu l'approbation générale. A l'issue de cette opération, « deux [compagnies] ont vu le maintien de leur certificat de transporteur aérien, les six autres sont suspendues jusqu'à la levée des non-conformités constatées », indiquait un communiqué du ministère des Transports. Des mesures qui présagent un avenir moins sombre pour le transport aérien, mais est-ce suffisant pour assurer de manière pérenne la sérénité dans le secteur ? Une question d'autant plus importante que les incidents, voire les catastrophes, des dernières années ont eu, à court terme,

dispositions qui, couplées à la vigilance de gouvernement et aux rondes de l'Anac, devraient permettre d'éclaircir un peu plus le transport aérien.

STEVIE MOUNOMBOU

Séminaire de réflexion sur la sécurité des transports au Gabon et dans l'espace Cemac

Le cabinet PQE Consulting initie, le 28 octobre prochain, à l'hôtel Méridien Re-Ndama, un cycle de séminaires de réflexion sur la sécurité aérienne et maritime au Gabon. Un colloque placé sous la responsabilité du professeur Martin Ndende, professeur à l'université de Nantes, expert en droit des activités maritimes et transports, et directeur de l'institut Eurafrique Export.



Gamba Les plans de Shell pour l'après-pétrole

Depuis près d'un demi-siècle, le destin de Gamba, chef-lieu du département de Ndougou, dans la province de l'Ogooué-Maritime, est intimement lié aux activités pétrolières de Shell Gabon, l'une des plus importantes compagnies du pays et premier producteur national depuis février 2011. Si l'activité pétrolière a assuré le rayonnement de la localité pour en faire un pôle économique majeur pour le Gabon, celle-ci ne garantit pourtant pas le développement durable de la cité, notamment dans la perspective de l'après-pétrole. Depuis le pic de la fin des années 1990, la production pétrolière a en effet connu une baisse considérable.

De plus, le département de Ndougou est adossé au littoral sud-ouest du Gabon, en plein cœur du complexe d'aires protégées qui comprend deux des plus importants parcs nationaux du pays (Loango et Moukalaba-Doudou), limitant ainsi fortement les activités productives. Enfin, ce département se trouve particulièrement enclavé, avec peu de voies d'accès terrestres et souvent dégradées, limitant fortement le déplacement des biens et des personnes.

Des objectifs de diversification économique

Ce contexte a conduit, dès le début de la décennie 1990, à une prise de conscience collective des natifs de Ndougou, regroupés autour du Comité de réflexion sur l'après-pétrole et le développement durable de Ndougou (CRAP). Ce comité a mis en avant l'impérieuse nécessité de mieux gérer et optimiser le potentiel économique du département, et des études ont été conduites sur le terrain par Shell Gabon, l'Université Omar-Bongo (UOB) et l'Organisation nationale de l'emploi (ONE), afin de mieux cerner les besoins des communautés. C'est de ce partenariat original qu'est né le Programme d'appui au développement durable de Ndougou (PADDN), auquel ont également été impliqués la mairie de Gamba, le Conseil départemental de Ndougou, le Fonds d'expansion et de développement (Fodex, aujourd'hui dissous), le Fonds mondial pour la nature (WWF), le centre Conjoncture observatoire des organisations (C-O2) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Mené de 2004 à 2006 dans sa phase pilote, le PADDN visait à programmer, sur le département de Ndougou, des actions stratégiques capables d'amorcer la diversification économique du département par la mise en place de microprojets viables, tout en assurant la protection de la biodiversité dans le complexe des aires protégées de Gamba. Ce programme est fondé sur une approche prospective et participative, c'est-à-dire à travers des aides au développement, des

Née dans le sillage des activités d'exploitation de Shell Gabon, Gamba a amorcé il y a quelques années un processus d'autonomisation visant à garantir le développement durable de cette ville située au sud-ouest de Port-Gentil. Le Plan de développement économique local (PDEL) du département de Ndougou a été élaboré à cet effet en 2007 sur la base de la «Vision Gamba 2015», fruit d'une réflexion conjointe de Shell Gabon, des représentants des populations locales et des experts de Libreville.



Dieudonné Mabiala est le 1^{er} vice-président du CRAP.



Les membres du Comité de réflexion sur l'après-pétrole et le développement durable de Ndougou en tournée dans les villages.

formations appropriées pour accroître les capacités dans les secteurs identifiés par la communauté (agriculture, pêche, élevage et écotourisme), le suivi et l'encadrement des promoteurs, la facilitation de l'accès aux organismes de microcrédit et au fonds communautaire (grains de semence).

Des populations parties prenantes

La mise en œuvre de ce programme s'est appuyée sur un processus consultatif au moyen d'interviews, d'enquêtes et d'ateliers. Il a concerné l'ensemble du corps

social (actifs, femmes, jeunes, notables, élus locaux et nationaux, etc.) et s'est déroulé de décembre 2004 à avril 2006 à Gamba, Port-Gentil et Libreville, lieux de concentration de la communauté. Encadré par le CRAP, interface des communautés locales, ce processus a été animé par deux équipes de consultants internationaux et nationaux, respectivement de Whole System et du centre CO-2 de l'UOB.

Une étape majeure de cette consultation a été l'adoption, fin octobre 2006, de la vision de développement Gamba 2015. Il s'agissait pour les partenaires de s'accorder sur l'essentiel des scénarios que les populations avaient elles-mêmes suggérés. La vision retenue consiste à faire du département de Ndougou, à l'horizon 2015, un modèle d'ouverture, de gouvernance locale et de développement durable. Cette vision constitue d'ailleurs le socle du Plan local de développement durable de Gamba, conçu avec l'appui du PNUD. Un important travail de fond qui ne demande qu'à être traduit dans les faits par la mise en œuvre du Plan de développement économique local (PDEL) de Ndougou, destiné à promouvoir le développement social et économique de ce département en l'émancipant des activités pétrolières de Shell Gabon, qui lui ont en quelque sorte « donné naissance ».



Amarok

Des performances pour conquérir tous les terrains.
Un confort pour vous séduire.



Das Auto.

GABON SPRINT
AUTO

Concessionnaire Volkswagen - Z.I. Oloumi (face au lycée) B.P: 2961 Libreville - Gabon Tél : + (241) 77 54 61 Email: contact@gr-gsa.com



PIAGGIO®



GABON SPRINT
AUTO

Simplifiez-vous la ville !

Z.I. Oloumi (face au lycée) Libreville-Gabon Tél.: (241) 77.54.61/05 30 57 14/06 19 26 31

Les mots GUINNESS et GRANDEUR et leurs logos sont des marques déposées. © Guinness & Co. 2011. Tous droits réservés.

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ,
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. 18+.**

**NOTRE ORGE EST
GRILLÉE POUR
UN GOÛT PLUS
SATISFAISANT.**

**GUINNESS
PLUS QU'UNE BIÈRE**



Anaclé Bissielo

« Un défi qui paraît à notre portée »



Le développement de la ville de Gamba est intimement lié aux activités pétrolières de Shell Gabon dans cette localité. De quel constat est né le projet de PDEL ?

Ce projet est né à la suite d'un travail de sociologie appliquée, sous la forme d'une enquête « base line » réalisée à la demande de Shell. Cette analyse de situation, dont les résultats sont rendus en 2003, débouche sur la mise en évidence de tendances majeures dans l'évolution sociale et économique de Gamba et de sa région (le département de Ndougou) d'une part, et l'apparition de nouvelles attentes des populations en matière de perspectives de développement local d'autre part. Entre toutes ces tendances, la découverte la plus déterminante du point de vue des options futures du développement local, sera sans doute le basculement de l'opinion locale, désormais préparée à l'idée de l'après-pétrole.

Permettez-moi de reprendre *in extenso* la conclusion de l'étude : « [...] les populations de Gamba, tout en comptant sur le maintien à moyen terme de l'exploitation pétrolière, ont dans le même temps intériorisé la fin proche d'une époque qui voit le pétrole "devenir une ressource tarissable"... notamment à Gamba. Cela augure-t-il d'une opinion et d'une communauté préparées à relever le défi de cette nouvelle situation, après plus de quarante ans de développement tiré par le pétrole ? Dans tous les cas, un acquis semble sous-tendre l'état général de l'opinion mesuré à travers le survey : l'idée que Gamba est entrée dans une phase charnière est intériorisée. Autant qu'il soit possible de le mesurer, la perspective de ce tournant est acceptée. Même d'un point de vue a priori, cette prédisposition de l'opinion n'était pas concevable dix ans plus tôt ».

Comment les populations locales ont-elles été impliquées dans l'élaboration de ce plan de développement ? Quel a été l'apport de la communauté locale à ce projet ?

Il y a lieu d'indiquer de prime abord que le PDEL est l'aboutissement d'un processus rare dans les démarches classiques des multinationales au sein des communautés dans lesquelles elles opèrent. Pareille démarche est à peine en train de s'institutionnaliser à travers notamment le concept de Corporate Social Responsibility ou Responsabilité Sociale d'entreprise (RSE), combiné à une autre catégorie, celle du développement durable. Sous cet éclairage, l'implication des populations locales se vérifie à diverses étapes. En 1999, les populations créent le Comité de réflexion sur l'après-pétrole (CRAP). En 2000, le CRAP est reconnu formellement comme ONG et deviendra

Anaclé Bissielo, professeur à l'Université Omar-Bongo (UOB), revient sur les grandes étapes de la naissance du Plan de développement économique et local (PDEL) dont il est l'un des principaux acteurs. Il évoque également les contraintes liées à la mise en place de cet ambitieux projet.

ainsi l'interface privilégiée des populations avec Shell. En 2003, l'étude de l'UOB, que j'ai conduite au sein de la communauté, fixe l'état de l'opinion sur les préoccupations socio-économiques majeures (chômage, enclavement, santé, etc.) et souligne surtout que la communauté a compris et accepté le basculement dans l'ère de l'après-pétrole. En juin 2004, donnant suite aux conclusions de l'enquête de 2003, Shell lance une étude de réflexion prospective locale. Cette étude, « Gamba 2015 », est réalisée conjointement par l'UOB et Whole System, avec la participation des populations, conformément à la méthodologie de ce genre d'exercice, notamment dans l'élaboration des scénarios de développement. Après la finalisation de la vision Gamba 2015 en février 2006, les populations ont été à nouveau engagées, à partir de mars 2007, dans l'élaboration du PDEL.

A quel stade se trouve la mise en œuvre du PDEL ? Quels sont les premiers fruits palpables pour les populations et les opérateurs économiques locaux ?

L'approche concrète dans laquelle les parties prenantes, Shell et les populations, se sont inscrites n'a pas été linéaire. Autrement dit, depuis 2003 les initiatives à visée de développement ont été parallèles. Pendant que des études ou des exercices de planification de développement étaient menés, soit l'action traditionnelle de Shell s'est poursuivie (développement durable, soutien à la santé, à l'éducation, etc.), soit Shell a été amené à prendre d'autres initiatives suite à la concertation régulière avec les populations ou aux interpellations nouvelles de celle-ci.

Ainsi, parallèlement au lancement de l'étude Gamba 2015, Shell a associé des partenaires comme le Fodex, le PNUD, l'ONE à la promotion locale des petites entreprises (projet Entreprise Shell en création), de la microfinance (projet Grain de semence). En définitive, les acquis enregistrés sont l'adoption du PDEL et l'arrivée

de deux partenaires majeurs : le PNUD (depuis la phase d'élaboration du PDEL) et GIZ (ex-GTZ), qui accompagnent le processus. Le PNUD a inscrit le PDEL dans son programme de coopération en cours avec le Gabon et le lancement de projets structurants : le projet d'opérationnalisation sanitaire du département de Ndougou en partenariat avec le PNUD et le ministère de la Santé ; le projet de développement dans le secteur agricole avec le concours du partenaire allemand GIZ ; l'aménagement de la route permettant de répondre définitivement au lancinant problème d'enclavement du département de Ndougou

A quelles difficultés êtes-vous confrontés pour la mise en place du PDEL sur le terrain ? Comment surmontez-vous ces obstacles ?

Première contrainte, il faut s'assurer de la claire compréhension des besoins, des difficultés socio-économiques du moment, et des changements des aspirations des populations. Ceci permettant de mettre les réponses de l'entreprise et sa stratégie de RSE en cohérence avec les attentes réelles des populations. D'autres contraintes se greffent à celles-ci comme le fait de concilier les attentes de court terme avec

les perspectives de développement durable de moyen et long termes. Il convient également de concilier les attentes des populations orientées vers les missions régaliennes de l'Etat et celles qui s'inscrivent

dans les limites de la RSE d'un opérateur économique. Il faut aussi prendre en compte l'implication, peu courante encore au Gabon, des partenaires dans les jeux de développement local quand la première initiative ne vient pas de l'Etat...

Ce sont autant d'aspects auxquels nous confronte notre engagement dans ce type de démarche de sociologie appliquée. Les partenaires, Shell et les populations, attendent de nous que nous mettions à leur disposition des outils pertinents d'analyse de situation et de compréhension de la réalité,

y compris les sources possibles de crise ou de conflit ; des approches de maintien de cadres de concertation et de négociation ; des éclairages en matière de mise en œuvre réussie de la RSE ; des stratégies de planification de développement et d'accompagnement, notamment à l'échelle locale ; des modes de gestion garantissant l'efficacité dans la mise en œuvre de processus réellement participatifs des populations aux projets de développement ; des dispositifs de renforcement des capacités... Tous ces éléments ont constitué la panoplie des réponses que nous avons proposées à Shell et à la communauté de Ndougou en près de vingt ans de collaboration

On parle souvent de ces villes qui naissent et meurent au gré des entreprises qui s'y implantent, à l'image de Mounana, dans le Haut-Ogooué, de l'arrêt des activités de la Comuf. À l'heure actuelle, Gamba pourrait-elle survivre à l'arrêt des activités de Shell Gabon ?

Les perspectives pour Gamba se différencient déjà du cas de Mounana, de Bakoumba ou d'autres friches de ce type sur un point essentiel : la réflexion sur l'après-pétrole – engagée à l'échelle de l'Etat alors que j'étais encore étudiant à l'UOB avec les professeurs Alihanga, Pendi Bouyiki et Bernard – a été menée à terme en 2006 par Shell, le CRAP et la population de Gamba. En conséquence, la fin de l'exploitation pétrolière ne surprendra plus les populations et ne les laissera pas sans vision claire des atouts et des nouvelles perspectives de l'économie locale.

Plus rassurant encore à cet égard est le passage à la phase opérationnelle de la prospective à un PDEL, de celui-ci à des programmes et des projets comme celui qui est lancé dans le secteur agricole, ou encore celui de la route qui désenclavera Gamba. On peut dire que le spectre du « saut dans l'inconnu » et son corollaire, l'improvisation, ont été écartés à Gamba et dans le département de Ndougou. La vision Gamba 2015 a confirmé aux populations le gisement de ressources de diversification de l'économie locale disponible. Rien que sur les plans de la conservation et de cette nouvelle économie dite « économie verte », le département de Ndougou a un statut de joyau à l'échelle internationale ! Il est évident que réaliser ces nouvelles orientations de développement à la hauteur de la prospérité de l'âge d'or du pétrole n'en reste pas moins un défi d'un autre ordre. Mais celui-ci apparaît à notre portée, garantissant ainsi une nouvelle ère de prospérité dans le département de Ndougou au XXI^e siècle.

Gamba 2015 Un exemple de planification stratégique



Les modalités de consultation et les conclusions de l'initiative « Gamba 2015 » sont une belle illustration du concept de démocratie participative. Retour sur les tenants et les aboutissants d'une opération au sein de laquelle les populations locales ont eu voix au chapitre.

L'initiative « Gamba 2015 » apparaît comme un cas d'école en matière de planification stratégique pour les politiques de développement local. En effet, il existe un lien entre ce projet et l'étude de prospective « Gabon 2025 » menée il y a une décennie, et qui s'est traduite par l'adoption d'une

Loi d'orientation et de développement économique et social (Lodes), et d'un Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR). L'implication du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et des consultants de l'Université Omar-Bongo (UOB) – notamment Anaclé

Bissielo, Fidèle-Pierre Nzé-Nguema et Albert Ondo Ossa – témoigne indéniablement d'une réelle synergie au service de ce projet de développement. L'expertise des consultants de l'UOB s'est en effet révélée capitale dans l'identification d'un panel représentatif des populations du département de Ndougou, et son adhésion à la démarche stratégique du projet.

De l'élaboration de quatre scénarios...

Cette démarche se fonde sur la méthodologie des scénarios Shell, avec pour finalité de parvenir à une vision partagée et réaliste du développement de Ndougou dans un délai de dix ans. Il s'agissait de construire quatre scénarios, à partir desquels est né celui qui était censé caractériser l'avenir de

Gamba voulu par ses habitants. Ceci dans la perspective de définir cette vision de développement à réaliser à travers un plan stratégique. Les scénarios ont été construits à partir de trois éléments qui étaient considérés par les populations comme décisifs pour le devenir de Ndougou : la capacité locale à générer la plus-value, le désenclavement effectif, la capacité de renouvellement social et institutionnel.

Le premier scénario a tablé sur un *statu quo*, mettant en avant une évolution essentiellement articulée autour du désenclavement, mais sans effet d'entraînement sur l'économie et la société locale. Le deuxième scénario a mis en scène l'adaptation de l'ensemble des vecteurs du développement local à partir du désenclavement, de l'ancrage local des ac-



Retrouvez toutes les informations sur l'économie gabonaise en vous abonnant gratuitement à la newsletter sur notre site

www.economie-gabon.com

economie-gabon.com



tivités à plus-value et de la capacité de renouvellement social et institutionnel. Le troisième à quant à lui fait référence à l'émergence d'une économie locale à faibles débouchés sur l'extérieur, dépendant des ressources locales. La dernière option, que l'on pourrait qualifier de « scénario catastrophe », a dépeint le déclin inexorable du département, consécutif à la panne de l'ensemble des moteurs de développement.

... à l'adoption d'une vision commune

In fine, les populations ont opté pour le deuxième scénario dont la vision consistait à « faire du département de Ndougou, d'ici 2015, un modèle d'ouverture, de gouvernance locale et de développement durable ». Cette vision prend en compte cinq principales préoccupations qui constituent autant d'axes du Plan développement économique local (PDEL), à savoir le désenclavement, le développement de l'écotourisme, la diversification (agriculture, pêche et élevage), la gouvernance locale et le développement humain. Un bel exemple de planification stratégique qui permet aux populations, principaux acteurs et premiers destinataires du développement, de s'approprier le plan de développement de leur localité. Une stratégie payante qui serait également bénéfique aux localités dont le contexte s'apparente à celui de Gamba.

STEVIE MOUNOMBOU

Un projet sanitaire d'envergure

Le Projet d'appui à l'opérationnalisation du département sanitaire de Ndougou (PODSN) a été initié en mai 2009 par Shell Gabon, le PNUD et le ministère de la Santé, en conformité avec le Plan de développement économique et local (PDEL) du département de Ndougou.

Ce projet, qui participe à l'atteinte de plusieurs Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), a pour objectif général de réduire la mortalité et la morbidité liées au VIH/sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies évitables par la vaccination dans le département de Ndougou d'ici à 2012. Il compte cinq composantes essentielles, à savoir le renforcement des capacités techniques et humaines du Centre médical de Gamba, la lutte contre le VIH/sida, la lutte contre le paludisme, la lutte contre la tuberculose et la lutte contre les maladies évitables par la vaccination.

D'un budget estimé à 1,5 million de dollars, le POSDN vient ainsi, avec l'appui du PNUD, des partenaires et conseils locaux, renforcer les efforts du gouvernement dans la lutte contre les maladies, notamment celles qui représentent de véritables problèmes de santé publique.

La stratégie de ce projet repose sur une approche à la fois participative, communautaire, partenariale et intégrée, avec un accent particulier sur les questions de genre et de survie de la mère et de l'enfant. Le renforcement et le développement des capacités techniques et humaines, le développement des synergies entre les



différentes composantes du projet et la communication pour le changement de comportements sont aussi des leviers clés de cette stratégie. A échéance, les effets escomptés de cette initiative sont l'accroissement et l'accessibilité à la prise en charge globale (médicale, économique, nutritionnelle, etc.), l'amélioration de la surveillance épidémiologique et la gestion de l'information pour les trois maladies (VIH/sida, paludisme et tuberculose) la capacité de dépistage et de prise en charge des cas de tuberculose, la couverture vaccinale chez les enfants de 0 à 11 mois et les femmes enceintes, et l'accès des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes à la prise en charge correcte des cas de paludisme dans les formations sanitaires et à domicile.

SOTRALGA

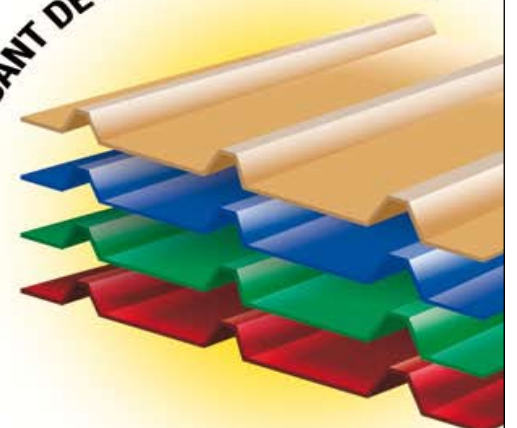
100% aluminium
100% qualité

TOUS LES PROFESSIONNELS LE CONFIRMENT !

CROYEZ-MOI,
SOTRALGA
C'EST LA QUALITÉ
GARANTIE !

- > Bac alu
- > Faîtière
- > Tôles ondulées
- > Fixations

UNIQUE FABRIQUANT DE TÔLES EN COULEUR



Disponible chez tous les revendeurs à LBV, Pog et Franceville : Bernabé Gabon, Sogame Equip, CK2 Pog, Davum, Batiplus, matériaux réunis et détaillants.



SHOPPING HIGH-TECH

iPhone 4S

En attendant

l'iPhone 5...



A la faveur de son « keynote » tenu le 4 octobre à Cupertino en Californie, soit deux jours avant la disparition de Steve Jobs, la firme américaine Apple a dévoilé son nouveau smartphone. Alors que les inconditionnels de la pomme attendaient un iPhone 5, c'est finalement une version « optimisée » du dernier-né de la firme qui a été présenté, un iPhone 4S. Le nouveau smartphone d'Apple reprend le même design que le 4G de l'année dernière avec un nouveau cerveau et plus de mémoire. Il pourra lancer les applications plus rapidement et il intègre iOS5 ; Siri, l'assistant vocal (un programme d'intelligence artificielle qui écoute et interprète vos ordres) et une nouvelle caméra. Par ailleurs, le nouveau venu se décline maintenant en 16, 32 et 64 Go.

Une nouvelle caméra plus performante
L'iPhone 4S intègre maintenant le même processeur Dual-Core A5 que sur l'iPad 2. Il possède aussi un processeur graphique qui permet une 3D plus rapide et plus détaillée. Apple affirme que « cette association de matériel permet à l'iPhone 4S d'être sept fois plus rapide que l'iPhone 4 sur les jeux, et deux fois plus rapide pour les tâches normales ». Comme l'indiquaient les rumeurs, le nouveau bijou de la firme américaine fonctionne sur les réseaux HSPA+. Cela signifie que le téléphone pourra effectuer des téléchargements deux fois plus rapides sur Internet (de 7,2 Mb/s à 14,4Mb/s), sous réserve, bien entendu, de l'offre du fournisseur d'accès.

L'affichage, quant à lui, sera bien évidemment confié au célèbre écran Retina. Inchangée par rapport à l'iPhone 4, la diagonale de l'écran s'étendra sur 3,5 pouces, pour une densité de 326 pixels par pouce et une résolution de 960 x 640. Les dimensions du téléphone seront de 115,2 mm x 58,6 mm x 9,3 mm, pour un poids de 140 grammes. Il sera disponible en blanc ou en noir dès sa sortie, prévue en ce mois d'octobre.

Le nouvel iPhone embarque maintenant une nouvelle caméra. Son capteur est de 8 mégapixels (résolution 3264 x 2448) contre 5 mégapixels pour la version précédente. Plus intéressant encore, il s'agit d'un capteur d'un capteur CMOS illuminé par l'arrière. Selon Apple « ce nouveau capteur attrape 73% de lumière supplémentaire que celui se trouvant sur le 4G ». La firme américaine a aussi remodelé le système d'objectif en f2.4. Et surtout la caméra se déclenche plus rapidement qu'avant. Par ailleurs, avec le nouveau capteur et le nouveau système d'objectif, la caméra filme en 1080p (Full HD) avec stabilisation d'images en temps réel et réduction du bruit temporel.

Au niveau de l'autonomie, Apple indique que le nouveau processeur permet d'économiser les ressources de la batterie. Le 4S assure 8 h en conversation sur un réseau 3G et 14 h en passant sur 2G. La navigation sur le

Deux jours avant la disparition de son fondateur, Steve Jobs, Apple a présenté son nouveau smartphone. A la place de l'iPhone 5 attendu, c'est le modèle 4S qui est livré à l'avidité des « Apple-adeptes ». Soit une réédition de l'ancien iPhone 4, qui sera propulsé par un processeur A5, le même que celui équipant l'iPad 2. Exploration des entrailles du nouveau venu.

Web permet 6 heures d'autonomie en 3G et 9 heures en Wifi. Enfin, le 4S est autonome jusqu'à 10 h en lecture vidéo et 40 h en lecture de musique, selon la multinationale. Par ailleurs, Apple affirme avoir changé le système d'antenne, certainement pour résoudre le problème d'atténuation du signal.

Un assistant intelligent

La firme de Cupertino a aussi inclus Siri sur l'iPhone 4S. Cet assistant intelligent virtuel peut appeler vos contacts, lire vos morceaux de musique, envoyer et recevoir des SMS, des emails et vous les lire avec une voix humaine (presque) naturelle, inscrire vos ren-

dez-vous dans votre agenda... Vous pouvez aussi dicter ce que vous voulez dans toutes les applications. Selon Apple, ce n'est pas seulement un système de reconnaissance vocale. Il peut comprendre les commandes complexes, converser, vous répondre.

Toute chose qu'il conviendra évidemment d'expérimenter dans les faits après la mise en vente de l'iPhone 4S dès la deuxième quinzaine d'octobre. Mais si l'on se fie aux tests, Siri est donc intelligent. Reste à définir la nature de celle-ci. Si vous lui dites : « Ai-je besoin d'un manteau ? », il répondra : « Il va certainement pleuvoir aujourd'hui. » Mieux encore, si vous lui demandez : « Fais-moi penser à acheter du lait », il vous le rappellera quand vous passerez près d'une épicerie... car Siri se sert de la géolocalisation. Le programme sera compatible avec l'anglais, l'allemand et le français lors de sa sortie. Au terme de son « keynote », Apple dispose d'une gamme d'iPhone mise à jour : le 3GS s'installe dans l'entrée de gamme, l'iPhone 4 dans le milieu de gamme et le 4S dans le haut de gamme.

Une concurrence toujours exacerbée

Pourtant, malgré l'arrivée programmée du dernier-né des smartphones d'Apple, l'action de la firme Cupertino a connu des résultats en dents de scie durant ces dernières semaines. « Après seize mois d'attente, tout ce que l'on a, c'est un processeur A5 dans l'iPhone 4 existant... », commente Colin Gillis, analyste chez BGC Partners, cité par Reuters. Une relative déception qui peut en partie expliquer cette disgrâce à l'endroit de l'action d'Apple. Les incertitudes à l'égard de la santé, justifiées au regard de la disparition du fondateur de la marque, ont également participé de cette défiance.

En termes de ventes, les analystes craignent que cette évolution technique au sein de la gamme iPhone soit jugée insuffisante par les utilisateurs. La question reste posée. Vont-ils acheter ce nouveau modèle ou le boudier, au risque de réduire le volume des ventes du smartphone pour le dernier trimestre de l'année. Lors du troisième trimestre, clos en juin, Apple avait écoulé 20 millions de terminaux. Car s'il est leader du marché des smartphones avec 18,4% de parts de marché, selon IHS iSuppli, Apple vit néanmoins sous la menace de Samsung (17,8%), dont la gamme Galaxy se vend très bien. La bataille se livre aussi sur les systèmes d'exploitation. En annonçant iOS5, Apple veut rattraper son retard sur Android qui le domine largement sur le marché américain, selon Nielsen, avec 43% de parts de marché contre 28%. Le marché français est à cet égard un bon exemple de ce que redoutent les analystes, avec un duo Samsung/Android qui mène la danse.

Déception ou nouveau coup d'éclat ?

Apple a-t-il raté le coche ou est-il en passe de valider une nouvelle réussite stratégique ? Si déception il y a, elle renvoie avant tout à une question de forme. La marque à la pomme, attendue sur son design, est en fait restée fidèle à sa stratégie en déclinant son modèle star actuel. Les esprits chagrins souligneront aussi que cet iPhone 4S est en décalage par rapport à la concurrence, notamment au niveau de la taille de son écran. D'autres mettent en avant l'absence de certaines spécifications techniques comme le support du Flash, du HDMI, voire de la 3D. Au point de considérer qu'Apple prend des risques avec une nouveauté... qui n'en serait pas une.

Inversement, la ligne de défense a ses arguments. Le design d'abord. Celui de l'iPhone 4, et donc du 4S, demeure conforme aux attentes du marché et n'a pas vieilli. En outre, les nouveautés qui sont sous son capot lui permettent de s'aligner sur de nombreux modèles de la concurrence. Le nouveau processeur plus rapide, le nouveau capteur photo/vidéo plus qualitatif, l'autonomie améliorée et surtout les nouveautés logicielles d'iOS 5 (comme une meilleure commande vocale) lui confèrent bien des atouts. Pas de doutes là-dessus : L'iPhone 4S est donc une vraie nouveauté, et non un simple clone.

Le lancement de cet iPhone 4S permet aussi à Apple de s'appuyer sur une gamme de produits cohérente. L'iPhone 3GS pourra ainsi être un vrai modèle d'entrée de gamme dans les marchés matures et dans les marchés émergents. L'iPhone 4 devient le standard du milieu de gamme avec un prix qui passe à 99 dollars. Là encore, Apple renforce ses positions sur ce segment de prix. L'iPhone 4S se place quant à lui en haut de la gamme, avec des tarifs variant de 199 à 399 dollars, soit les mêmes tarifs que la génération précédente.



solutions BlackBerry® de moov

Laissez-vous séduire par nos gammes de terminaux.



BlackBerry Curve
avec
1 mois d'abonnement offert



BlackBerry Torch
avec
3 mois d'abonnement offert

Photo non contractuelle - P&M2

(*) offre valable pour tous les abonnés prépayés. offre modifiable sans préavis.
Service client : 4443 (gratuit à partir d'une ligne Moov) • 05 30 00 00 • moovcontact@moov.ga

part of **etisalat**

Les bonnes tables d'Economie Gabon +



LIBREVILLE

Bateau ivre | Bord de mer.
Restaurant Gastronomique.
Ouvert midi et soir du lundi au samedi.
Tél. : 44 34 87. GSM : 07 23 24 24.

Le Sinbad (ex-Petit Chalut) | Face à la pharmacie d'Oloumi. Restaurant aux spécialités de poisson.
Ouvert midi et soir du lundi au samedi.
Tél. : + 241 05 19 55 55 / 07 51 41 51 / 07 13 01 30.

Cactus Bar | Bord de mer, galerie d'Hollando. Bar-restaurant. Ouvert du lundi au samedi matin, midi et soir.
Tél. : 07 44 61 99.

Cigalou | Owendo Razel. Ouvert tous les jours, midi et soir. Grand buffet dimanche et jours fériés.
Tél. : 06 25 18 22.

Golf Club de Libreville | Mindoubé. Ouvert du mardi au dimanche, matin et midi.
Tél. : 07 44 60 73 / 07 51 41 51.

Birdy Art | Face au Conseil économique et social (CES). Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 23h00.
Tél. : 06 78 23 80.

Le Bistro | Bar-restaurant, ouvert tout les jours, midi et soir sauf le dimanche.
Tél : 73 16 25 / 06 44 45 46.

Tropicana | Hôtel-bar-restaurant.
Tél : 73 15 31 / 31.

Lokua | Bar-restaurant, ouvert midi et soir du lundi au vendredi et samedi soir.
Tél : (241) 06 83 51 83 / 04 10 34 44.

Le Phare du large | Restaurant gastronomique français, ouvert midi et soir.
Tél : 73 02 73 / 07 22 22 22.

PORT-GENTIL

Méridien Mandji | 4 étoiles, au centre-ville et face à la mer (parc à bois de la SNBG).
Tél. : (+241) 55 21 03/04/05.
Fax : (+241) 55 28 05.

Le Massena | Bord de mer, au bout du port môle, au centre-ville.
Tél. : (+241) 56 53 16/ 55 31 77. Portable : 05 92 82 05.

Le Flibustier | A gauche de l'entrée de la zone portuaire.
Tél. (+241) 07 41 91 01.

Au Bec fin | Au centre-ville, non loin de l'Hôtel de Ville. Tél. : 07 92 69 59.

San Lorenzo (ancien restaurant Jardin de l'Asie) | Au centre-ville, juste à côté de l'hôtel Méridien Mandji.
Tél. : 07 41 47 61.

Café du Wharf | Bord de mer, en face du port môle.
Tél. : (+241) 56 02 19.

L'Amiral | Rue perpendiculaire à l'avenue Savorgnan-de-Brazza, non loin du Café du Wharf.
Tél. : (+241) 05 30 39 32.

Le Ranch | Zone portuaire, entre l'Hôtel du Parc et l'hôtel Le Ranch, presque adossé à un zoo.
Tél. : 07 36 63 00.



CHIVAS



Pernod Ricard Abidjan

01 BP 1275 Abidjan 01 - Rue Paul Langevin prolongée, G 181 - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 21 35 40 70 - Fax : (225) 21 35 08 79
www.pernod-ricard.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.